

RÉUNION INFORMATION & MOBILISATION

16 avril 2025 - Marigny



Répondre au projet de parc éolien sur les communes de Marigny et Saint-Micaud

Les principaux points de la présentation

- Problématique globale de la transition énergétique
- Problèmes sous-évalués ou occultés des énergies renouvelables
- Le projet de parc éolien Marigny – St-Micaud
 - Présentation générale
 - Motifs de la 1^{ère} suspension de l'examen du dossier DAE
- Regards sur le complément d'information déposé par le promoteur
 - Risques pour l'avifaune
 - Maîtrise foncière
 - Impact sur les paysages



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Problématique globale de la transition énergétique

➤ **Le moteur :**

- Les effets sur les populations et les gouvernements de l'accélération du changement climatique : bouleversement mondial lié aux conséquences des sécheresses, tempêtes, montée des eaux, etc.

➤ **Une cause principale identifiée :**

- L'activité humaine, source exponentielle des émissions de gaz à effet de serre, en particulier méthane et CO₂

➤ **Une réponse (*presque*) consensuelle :**

- Décarboner nos sources d'énergie...



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Problématique globale de la transition énergétique

➤ **Enjeux sociétaux puissants :**

- Demande énergétique en **croissance constante** : plus on produit de l'énergie, plus on en consomme !
- Domination d'une **économie libérale mondialisée**.
- **Peur** du nucléaire.
- Montée en puissance d'une **demande "écologiste"**.

➤ **Une réponse apparemment simple et évidente :**

- Utiliser les énergies "gratuites" du soleil et du vent.



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Problèmes sous-évalués ou occultés des énergies renouvelables

- Une production intermittente et non pilotable
- Faible rendement énergétique.
- Impacts forts sur les paysages et l'environnement.
- Opposition massive des riverains.
- Nuisances visuelles, sonores et lumineuses.
- Comportement et pression des promoteurs.
- Etc.



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Problèmes sous-évalués ou occultés des énergies renouvelables

- Effets néfastes sur la ruralité :
 - Relations sociales et de voisinage tendues
 - Perte d'attractivité des territoires impactés
 - Perte de valeur importante du patrimoine immobilier
 - Renforcement du clivage citadins / ruraux
 - Renforcement du sentiment d'abandon du monde rural par les pouvoirs publics



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Rappel du déroulement

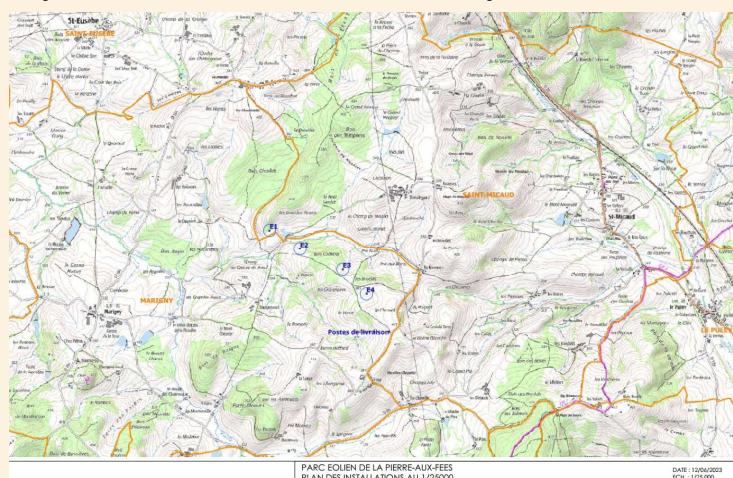
- **2020-21 :**
 - ✓ Recherche et définition d'une zone « favorable » ;
 - ✓ Démarchage des mairies et des propriétaires.
- **Décembre 21 au printemps 23 :**
 - ✓ Etudes de faisabilité et d'impact
 - ✓ Création de l'ASEM-StM et mobilisation de la population
- **4 juillet 23 :**
 - ✓ Information aux 17 mairies concernées par l'envoi d'une « note non-technique »
- **15 septembre 23 :**
 - ✓ Dépôt auprès de la préfecture du dossier de demande d'autorisation environnementale
- **29 décembre 2023**
 - ✓ Suspension de l'examen du dossier DAE par le Préfet et demande de complément d'information
- **20décembre 2024**
 - ✓ Dépôt du complément d'information en préfecture par SAB EnR



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Implantation de 4 éoliennes et 1 poste de livraison



Source : dossier DAE de SAB EnR



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Implantation de 4 éoliennes et 1 poste de livraison



Source : dossier DAE de SAB EnR



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

ENCORE PLUS GRANDES, PLUS PUISSANTES, PLUS ENVAHISSENTES !

Hauteur : 247 m – Rotor : 162 m – Puissance nominale : 7,2 MW
Surface de rotation du rotor : 2 hectares

300 m

250 m

200 m

150 m

100 m

50 m

25 m



Eglise
Marigny



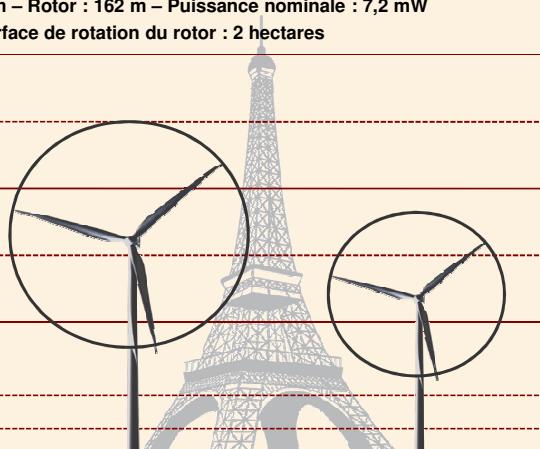
Ligne THT
400 kV



Eoliennes Marigny-St Micaud
247 m – 4 x 7,2 MW



Eoliennes Chapelle au Mans
180 m – 4 x 3 MW



Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Une domination oppressante



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Examen du dossier DAE suspendu le 29/12/23

LES RAISONS DE LA SUSPENSION (AVIS DE LA DREAL)

- Présentation technique du dossier non conforme, incomplète et mal argumentée
- Défaut de maîtrise foncière
- Impact fort sur zone humide sous estimé
« *reconsidérer l'implantation de l'éolienne n° 3* »
- Impacts bruts sur l'avifaune sous évalués
« *...le département biodiversité considère que les inventaires ne sont pas proportionnés aux enjeux et sont insuffisants.* »
- Impacts bruts sur les chauves-souris sous évalués et incomplets
« *Le service Biodiversité, Eau, Patrimoine de la DREAL considère que sur son volet de compétence, le dossier n'est pas régulier et ne peut pas être basculé en phase d'enquête publique.* »
- Impacts sur le paysage et les monuments classés MH
« *Seule une implantation en point bas, située entre Riaulin et Verdot, pourrait garantir une bonne intégration vis-à-vis du château de Marigny et des paysages protégés.* »



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DES RISQUES POUR LES OISEAUX (1)

- Etude de la LPO pour le compte de SAB EnR :
 - *Absente dans le dossier initial, l'étude de la LPO a été ajoutée dans le complément d'information, à la demande expresse de la DREAL.*
 - *Sur la Zone d'implantation potentielle (ZIP) ou à proximité immédiate, présence d'espèces vulnérables ou menacées, notamment aigle botté, cigogne noire, grand-duc d'Europe, circaète Jean-le-Blanc.*
 - *Les risques pour ces espèces (et d'autres) est considéré tantôt comme élevé, fort, ou très fort.*
 - ***En conclusion :** « La LPO recommande que l'implantation des mâts se fasse en contexte ouvert ou semi-ouvert : hors bosquet, forêt et à plus de 100 m d'une lisière. »*



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DES RISQUES POUR LES OISEAUX (2)

- Points retenus par SAB EnR :
 - Concernant la cigogne noire : *minimisation des observations, faible sensibilité au risque de collision, mesures d'évitement et de réduction.*
 - Concernant l'aigle botté : *les risques ne sont pas du tout évoqués ni traités.*
 - Concernant les limites de lisières : *Les implantations des éoliennes 1 et 2 sont projetées respectivement à 60 mètres et 80 mètres des lisières.*
- Notre demande de rencontrer les instances locales de la LPO a reçue une fin de non-recevoir.



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE (1)

- Demande de nullité de la promesse de bail d'un des propriétaires fonciers (*rétractation légale*)
 - En l'état, la DREAL considère que la maîtrise foncière n'est pas attestée.



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE (2)

- Incohérence entre le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le PLUi de la CUCM
 - Le PADD :
 - *prescrit explicitement de soustraire à l'artificialisation les zones classées A, notamment des installations de production d'énergie renouvelable ;*
 - *prescrit de protéger et garder dégagé le paysage de l'axe des voies douces, en particulier la RD 164, entre Marigny et Montchanin-le-Haut.*
 - Le règlement du PLUi :
 - *...autorise la construction d'éoliennes.*
- Conjointement à la Fédération Vent de Sottise, à l'ACCU et à l'ADEC 71, nous avons interpelé le Président de la CUCM pour une abrogation partielle du PLUi et mise en cohérence avec le PADD.



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DE L'IMPACT SUR LES PAYSAGES (1)

Vue depuis Mont-Saint-Vincent (Esplanade des Arquebuses)



Photomontage SAB EnR – focale non précisée



Mont Saint Vincent : Esplanade des Arquebuses – Groupe de E1 à E5, à 5,5 km
Vision réelle - focale : focale : 50 mm

Photomontage J. Pieltin pour ASEM-StM



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DE L'IMPACT SUR LES PAYSAGES (2)

Vue depuis Église de Marigny



Photomontage SAB EnR – focale non précisée



Marigny : depuis le parking de la mairie - de g. à dr. éoliennes E2 (2,6 km), E3 (3 km) et E4 (3,3 km)
vision réelle - Focale : 50 mm

Photomontage J. Pieltin pour ASEM-StM



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

A PROPOS DE L'IMPACT SUR LES PAYSAGES (3)

Vue depuis RD 164 – Château de Marigny



Photomontage SAB EnR – focale non précisée



Marigny : le Château de g à dr : éoliennes E2 (3.7 km) à E5 (4.2 km)

vision réelle - Focale : 50 mm

Photomontage J. Pieltin pour ASEM-StM



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

Complément d'information déposé le 20/12/24

MESURES DE COMPENSATION...

Intitulé de la mesure	Communes concernées	Montant estimatif de la mesure
Mise en place d'une bourse aux plantes	Saint-Micaud, Marigny	10 000 €
Rénovation du panneau d'information du Bélier hydraulique	Marigny	2 500 €
Installation d'un panneau d'informations sur l'énergie éolienne	Marigny	2 500 €
Intégration paysagère du poulailler au Clouzeau	Saint-Micaud	5 000 €
Mise en valeur du patrimoine local : la Croix Boiteuse	Saint-Laurent-d'Andenay	4 000 €
Participation financière à la rénovation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul	Blanzy	20 000 €

TOTAL DES MESURES ESTIMÉ :

44 000 €



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Projet de parc éolien Marigny – St-Micaud

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Les services de l'Etat suspendent à nouveau l'examen
du dossier DAE et demandent un complément
d'information dans un délai maximum d'un an...



Réunion d'information et mobilisation – 16 avril 2025

Non aux éoliennes !

A nous de gagner !...

Mont Saint Vincent : Esplanade des Arquebuses
Photomontage avec éoliennes de 200 m.

Vision réelle - focale : 50 mm